



## PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES GILETS JAUNES DE HAUTE-GARONNE



**Dimanche 6 janvier 2019 de 15h à 19h  
à Sesquières (sur le parking de la base de loisir)**

La première Assemblée Générale a décidé de structurer le mouvement non pas autour de représentants mais autour d'idées. Lors de la seconde AG, trois commissions (action, communication et revendications) ont émergées dans cet objectif. Depuis, ces commissions ont commencé à se réunir. Beaucoup de choses restent à préciser dans leur fonctionnement.

Nous proposons une AG faisant une part importante à la structuration plus précise du mouvement.

### **PROPOSITION DE DÉROULEMENT DE L'AG**

#### **Installation de l'AG (15 min)**

Proposition soumise au vote : d'une équipe d'animation, d'un ordre du jour et de principes de fonctionnement pour cette assemblée générale.

#### **Ordre du jour proposé**

#### **Organisation de la prochaine AG (30 min)**

Validation d'une équipe de préparation de la prochaine AG et des principes qui guideront les AG suivantes.

#### **Commissions (1h30)**

- Précision de l'organisation (Quelles relations entre les commissions et l'AG ? Quelles autres commissions ? Quelle est leur mission exacte ?)
- Restitution des travaux des commissions revendications, communication et action.

#### **Inter-lutte (30 min)**

Temps de parole accordé aux autres luttes pour favoriser la convergence.

#### **Temps de parole libre (1h)**

Expression sur tous les sujets qui n'auront pas été évoqués à l'ordre du jour.

Fin de l'AG à 19h.

La seconde AG a fait apparaître des questions de légitimité et de démocratie. Nous vous proposons quelques principes de fonctionnement applicables lors de l'AG du 6 janvier, pour avancer sur ces questions. Ils seront soumis aux vote en début d'assemblée.

### **PROPOSITION DE PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE L'AG**

#### **Principe de démocratie**

Toute décision à prendre est soumise au vote.

Chaque personne peut faire une proposition qui sera débattue puis soumise au vote.

L'équipe d'animation ne prend pas part au débat.

### **Principe de souveraineté**

C'est l'AG qui décide de son fonctionnement (ordre du jour, mode d'animation, mode de vote... bref, de tout).

Les groupes d'organisation sont là pour faire des propositions mais n'imposent rien.

### **Principe de structuration**

L'AG est animée par une équipe d'animation.

Chaque personne peut prendre la parole (2 minutes) en s'inscrivant sur une liste de tour de parole.

A la fin de chaque point de l'ordre du jour, les propositions qui ont été faites dans ce point sont soumises au vote.

**Nous espérons que vous viendrez nombreux et nombreuses malgré le froid.**

**Nous vous invitons à apporter des boissons chaudes à partager.**

**N'hésitez pas à faire tourner ce message autour de vous, notamment aux personnes qui n'ont pas accès aux réseaux sociaux.**

A Dimanche,

L'équipe de préparation de l'AG du 6 janvier 2019